

POSTES SIGNALES

A/ Postes à contraintes et/ou à compétences particulières

✓ Classes à horaires aménagés :

Musique :

- E.E.PU Sallier Aix en Provence (0130253E) - I.E.N AIX EST - M. AUGER 04.42.23.32.17.
- E.E.PU du cours Julien (0132638X) - I.E.N MLLE 14 - M. ILLY, 04.84.35.81.50
- E.E.PU Camille Pierron ISTRES (0132590V) – I.E.N ISTRES - Mme BONNET 04.42.56.32.20
- E.E.PU ZAC Château GOMBERT (0133821H) – IEN MARSEILLE 09 - M. SOULIE 04.84.52.30.57
- E.E.P.U Saint Mitre Marseille (0130647H) – I.E.N MLLE 10 Mme TALBOT 04.84.35.81.40

Gymnastique :

- Ecole Élémentaire Ste Anne (0130651M) - I.E.N MLLE 5 – M. STIOUI - 04.84.52.30.44

B/ Autres écoles signalées (Ecoles à Sujétions Spéciales)

✓ Ecoles pratiquant les techniques FREINET :

- AIX : maternelle La Mareschale (0132246W - AIX SUD)
- AIX : élémentaire La Mareschale (0132169M – AIX SUD)
- MARSEILLE : élémentaire Bonneveine (0133124A - MARSEILLE 5)
- MARSEILLE : élémentaire Les Fabrettes (0131636H - MARSEILLE 01)
- MARSEILLE : élémentaire La Treille (0130831H - MARSEILLE 9)

Procédure (pour toute nomination sur poste d'adjoint ou de directeur) :

L'annexe 13 est à adresser au service DPE 2 avant le 17 mars 2017.

« ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr »

(Ce document ne dispense pas de la saisie informatique des vœux sur le serveur SIAM)